

59^e CONFÉRENCE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

Valeur : 0,90 F

Couleur : bleu marine

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par DECARIS

Format horizontal 22 x 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 28 août 1971, à PARIS;

générale, le 30 août 1971.

L'Union interparlementaire est une organisation internationale ayant pour but de favoriser les contacts entre les membres de tous les Parlements et de les réunir dans une action commune, à l'effet de pousser leurs États respectifs vers l'affermissement et le développement des institutions parlementaires et vers l'œuvre de paix et de collaboration entre les peuples.

Cette institution remonte à 1889, année où, sur l'initiative de l'Anglais Sir William Randal Cremer et du Français Frédéric Passy, une première Conférence interparlementaire pour l'arbitrage international se tint à Paris.

Après cette réunion de législateurs de neuf pays, le mouvement se développa rapidement : en 1894 fut constituée une organisation permanente dotée d'un secrétariat.

L'Union a son siège à Genève : elle rassemble des parlementaires représentant des idéologies et des pays différents et elle comprenait, au 1^{er} mai 1971, 67 groupes nationaux, allant des USA à l'URSS, de l'Inde à l'Australie, des pays arabes aux républiques d'Afrique, de l'Amérique du Sud à l'Extrême-Orient.

Dans ses deux sessions annuelles, l'Union a pour activité essentielle l'étude objective des problèmes politiques, économiques, sociaux, juridiques et culturels de portée internationale.

Outre ses publications régulières, l'Union a créé un Centre international de documentation parlementaire. Il faut enfin mettre à son actif les relations bilatérales souvent très étroites que les groupes entretiennent les uns avec les autres.

Pour évoquer la vie parlementaire en France, il était normal de représenter sur le timbre le Palais-Bourbon, qui est le siège de l'Assemblée Nationale, et où se tiendra la 59^e Conférence de l'Union interparlementaire.

Cet hôtel fut construit au début du XVIII^e siècle pour la duchesse de Bourbon. Confisqué sous la Révolution, il fut d'abord affecté au conseil des Cinq-Cents, puis ne cessa d'accueillir des assemblées, dont les travaux nécessitèrent des transformations et des aménagements intérieurs.

La façade que l'on voit ici est un placage décoratif exécuté vers 1805 pour faire pendant au Temple de la Gloire, qui est l'actuelle église de la Madeleine.

Un large perron conduit à un portique orné de douze colonnes corinthiennes, surmonté d'un vaste fronton triangulaire et encadré de bas-reliefs et de statues : l'ensemble donne une impression de grandeur assez froide, conforme à l'idéal esthétique du style du Premier Empire.

